



GSRC

**Groupe Socialiste
Républicain & Citoyen**

RÉGION OCCITANIE | PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

LA LETTRE

juin 2018

AVEYRON



C. Delga

S. Berard

M. Bultel
Herment

E. Gazel

EDITO

Cher(e) camarade,

C'est un engagement qui se vérifie à chaque étape de la mise en place des politiques portées par la Région Occitanie, nous plaçons la concertation au cœur de notre méthode. L'alimentation placée comme grande cause régionale en 2018 en est un exemple. Depuis décembre et jusqu'à juin, sous l'impulsion de Carole Delga, nous avons lancé une grande concertation avec de nombreux débats, rencontres avec les professionnels des filières agricoles et agro-alimentaires, des organismes représentant les consommateurs, experts, avec les citoyens.

C'est le sens de cette concertation qui doit déboucher sur des décisions concrètes et innovantes pour l'avenir. Des décisions

qui devront répondre à de nombreux enjeux notamment les relations entre producteurs locaux et consommateurs, et permettre au plus grand nombre de nos concitoyens de disposer d'une alimentation de qualité à des prix raisonnables. Cette démarche collective doit définir les axes de la politique régionale en matière d'alimentation et déterminera les actions impulsées dans le cadre du futur Plan d'Alimentation régional qui sera voté à la fin de l'année 2018.

Placer la concertation comme méthode est un enjeu important dans le cadre d'une démocratie représentative, un processus d'écoute et de consultation pour mieux prendre en compte les attentes des habitants. C'est donc pour la Région un facteur de réussite dans la conduite des projets qui sont par là même enrichis, améliorés et plus lisibles.

C'est là notre objectif, mettre la collectivité au service de ses habitants, pour construire ensemble les politiques et préparer notre avenir.

Christian ASSAF • Président du groupe SRC

Réforme de l'apprentissage : 3 questions à Emmanuelle Gazel

Le Premier ministre a présenté le projet de réforme de l'apprentissage le mois dernier. Enjeux, conséquences... nous revenons sur les principaux points de la réforme avec Emmanuelle GAZEL, Vice-présidente de la Région Occitanie en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Quel est votre sentiment général suite aux annonces faites par le gouvernement ?

Nous sommes tout à fait d'accord pour réformer l'apprentissage, pour simplifier et renforcer le système, pour en faire une véritable voie d'excellence. Mais la réforme proposée par le gouvernement ne va pas dans le bon sens. Elle remet en cause les équilibres entre les différentes voies de formation, libéralise complètement le système alors que la régulation permet l'anticipation et la prospective, le soutien aux filières en difficulté que l'on souhaite relancer, et enfin elle permet de mener une véritable politique d'aménagement du territoire au plus près des jeunes et des besoins des artisans, des agriculteurs et des petites et moyennes entreprises.

Alors que toutes les dernières lois renforcent le rôle des Régions en matière d'emploi, de formation et de développement économique, cette réforme viendrait retirer l'un des maillons d'une politique cohérente qui va de l'orientation, jusqu'aux aides aux entreprises, en passant par la formation des demandeurs d'emploi. C'est contraire au sens de l'histoire et à la logique de proximité que nous prônons mais ce n'est malheureusement pas très étonnant de la part d'un gouvernement centralisateur qui fonctionne dans une logique extrêmement libérale.

Le gouvernement lance donc sa réforme de l'apprentissage, quelles sont les avancées ?

Plusieurs mesures vont dans le bon sens :

- Le renforcement des liens avec les branches professionnelles est une bonne chose. C'était déjà le cas en Occitanie, où nous travaillons en étroite collaboration de façon à proposer à nos jeunes des formations porteuses d'emploi durable. Ainsi plus de 7/10 jeunes sortent d'apprentissage avec un emploi durable ou une



Réforme de l'apprentissage : 3 questions à Emmanuelle Gazel (suite)

poursuite de parcours en formation qualifiante de niveau supérieur.

- Nous pouvons aussi évoquer la simplification de la collecte de la nouvelle contribution alternance (ex-taxe d'apprentissage) ainsi que la refonte en un seul dispositif de l'aide à l'embauche d'un apprenti.
- Nous pouvons enfin nous satisfaire de la généralisation des mesures que nous expérimentons depuis 2017 en Occitanie. C'est le cas de l'aide au permis pour les jeunes majeurs et de la possibilité de signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans et non 25 actuellement.

Vous avez aussi été critique, en formulant un certain nombre de réserves. Quelles sont-elles ?

En effet, dans ce projet de loi il y a des avancées, mais aussi des inquiétudes importantes que nous partageons avec la grande majorité des acteurs de l'apprentissage en Occitanie. Nos critiques sont constructives car nous ne nous battons pas pour conserver coûte que coûte la compétence apprentissage, mais pour la réussite de l'apprentissage !

La première inquiétude porte sur le financement au contrat qui risque de fragiliser les petits CFA et qui ne tient pas compte des disparités locales. La Région assure, dans un souci d'aménagement du territoire, le maintien de sections plus fragiles partout en Occitanie et en particulier sur nos territoires ruraux. Lorsque nous décidons de soutenir d'avantage ces sections fragiles, c'est bien entendu pour permettre aux jeunes quel que soit leur lieu de résidence, d'accéder à une première qualification, rempart incontestable contre le chômage. C'est aussi pour apporter des compétences à nos artisans, à nos commerçants y compris loin des métropoles. L'enveloppe prévue par le gouvernement pour exercer cette indispensable péréquation est très loin des besoins réels, elle correspond environ à la moitié de nos dépenses actuelles.

Inquiétude encore : avec la suppression de la carte des formations et de la compétence générale apprentissage pour les Régions, l'apprentissage ne peut plus être considéré comme une voie de formation initiale. L'absence de régulation entraîne la libéralisation totale du système et une concurrence

dure entre les différentes voies de formation mais aussi entre les CFA, avec pour conséquence de déstabiliser toute l'offre de formation. Aujourd'hui, le pilotage régional de la carte des formations nous permet de répondre à deux principaux enjeux : celui de l'adéquation avec le besoin économique en ouvrant des sections dès qu'il y a des perspectives de recrutement et uniquement s'il y en a, et celui de la complémentarité de l'offre de formation sur chaque bassin d'emploi, en encourageant les collaborations comme c'est le cas des sections mixtes apprentis et lycéens.

Inquiétudes enfin sur la qualité du contrat d'apprentissage : actuellement la durée du contrat est d'un an et de 400 h de formation au minimum, avec la réforme, c'est 6 mois et 150 h de formation seulement au minimum. Dans le projet de loi, l'apprentissage dans le supérieur est complètement absent, il contribue pourtant à en faire une voie d'excellence. Rien non plus sur les aides aux apprentis : transport, hébergement et restauration mais aussi premiers équipements, ordinateurs, carte jeune... qui rendent possible pour nombre de jeunes l'accès à l'apprentissage.

En France, 700 CFA sont menacés, en Occitanie, ce sont 68 CFA qui sont concernés sur 98 (soit près de 70 %) et 623 formations sont menacées sur 1 795 (soit 35 %) :

à Foix, Pamiers, St Girons, Saverdun et St Paul de Jarrat, Lezignan-Corbières, Carcassonne, Narbonne, Limoux, Rodez, St Affrique, Villefranche de Rouergue, Onet le Château, Rignac, Méjannes les Alès, Alès, Marguerittes, Rodilhan, Nîmes, Uzès, Beaucaire, Castillon du Gard, Gallargues-le-Montueux, St Hippolyte du Fort, Vézénobres, Bagnols sur Cèze, Samatan, Pavie, Mirande, Riscle, Castanet-Tolosan, St Gaudens, Toulouse, Gourdan-Polignan, Blagnac, Beauzelle, Colomiers, Castelmaurou, Muret, Donneville, Mane, Tarbes, Vic-en-Bigorre, Lourdes, Bagnères de Bigorre, Aureilhan, Ibos, Montpellier, Béziers, Sète, Mauguio, Pérols, Pézenas, Castelnau-le-Lez, Lattes, Baillargues, Cahors, Souillac, Figeac, Lacapelle-Marival, Terrou, Mende, Marvejols, Florac Trois Rivières, St Chély-d'Apcher, Javols, Perpignan, Rivesaltes, Le Soler, Mazamet, Castres, Graulhet, Albi, Sorèze, Gaillac, Brens, Lacrouzette, Durfort-Lacapelette, Escatalens, Moissac, Montauban.



L'alimentation : Grande cause régionale 2018

La Région Occitanie a décidé de faire de l'alimentation la grande cause régionale de l'année 2018 et proposera prochainement un grand plan régional destiné à accompagner tous les acteurs du secteur alimentaire, lequel est élaboré en concertation avec les citoyens.
Pour participer à l'enquête régionale :

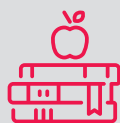
<https://srv7.cawi.fr/cgi-bin/cawi/Q/p1803csa006/p1803csa006.pl?o=1>

LA COMMISSION PERMANENTE DE FÉVRIER 2018 EN CHIFFRES

Plus de 7,6 millions d'euros au service des Aveyronnais

87 % pour la formation professionnelle, l'éducation et la jeunesse

EXEMPLES DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES



EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

- Mission Locale de l'Aveyron pour ses missions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes ... 144 600 €
- Soutien au Centre de Formation des Apprentis « Campus des Métiers de l'Artisanat de l'Aveyron » ... 125 246 €
- Soutien au Centre de Formation des Apprentis « Interprofessionnel du Sud Aveyron » à Saint-Affrique ... 47 900 €
- Maison Commune Emploi Formation de Villefranche de Rouergue pour favoriser les démarches de recherche d'emploi, d'orientation, ou de reconversion ... 40 000 €



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Réalisation d'une plateforme de stockage bois énergie sur la commune de Saint Rome de Tarn portée par Sévigné Industries ... 57 750 €
- Réalisation d'un programme de plantation de haies champêtres porté par l'association « Arbres et Haies Paysages d'Aveyron » ... 44 000 €
- Installation géothermique chauffant l'espace culturel du Château de Bournazel ... 20 000 €



SOLIDARITÉS, SERVICES PUBLICS, LOGEMENT

- Création de la maison de santé pluridisciplinaire à Rodez au quartier du « Faubourg » ... 130 000 €
- Aide à la création de 33 logements sociaux à Rodez ... 42 500 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Soutien aux investissements matériels de la boulangerie Galzin à Creissels ... 100 000 €
- Soutien aux investissements matériels de l'entreprise Tournage Distribution Rouergue à Luc La Primaube ... 99 000 €
- Programme d'investissement dans l'outil de production de la société de mécanique SAMPEC à Saint-Félix-De Lunel ... 78 000 €



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aménagement de la plage de Gourg de Bade à Millau ... 49 200 €
- Aménagement du cœur de village de La Selve ... 31 066 €
- Réaménagement du cœur de village de Valzergues ... 28 800 €
- Aménagement de l'espace Montarnal à Sénergues ... 18 000 €

TOP 5 des projets

- Travaux de rénovation de l'externat, du CDI et l'accessibilité du lycée agricole La Roque à Rodez ... 2,5 millions €
- Financement des formations d'infirmier(e)s et aide-soignant(e)s à l'hôpital de Rodez ... 1 million €
- Financement des formations d'infirmier(e)s et aide-soignant(e)s à l'hôpital de Millau ... 700 000 €
- Financement du projet d'extension des capacités de fabrication d'aliments pour bétail de la société SOLEVIAL (groupe coopératif UNICOR) à Villefranche de Rouergue ... 412 000 €
- Soutien aux actions du Parc naturel régional de l'Aubrac ... 266 000 €

3 questions à Jean-Louis Guilhaumon, Vice-président de la Région Occitanie en charge du tourisme et du thermalisme

Pouvez-vous nous présenter la politique « Grands Sites Occitanie » ?

Dans un contexte de vive concurrence, la politique régionale pour le tourisme se mobilise autour de deux enjeux majeurs : la structuration et la qualification de l'offre touristique régionale et le renforcement de l'attractivité du territoire.

La politique « Grands Sites Occitanie » vise à promouvoir et accompagner les sites patrimoniaux, culturels, naturels et historiques de forte notoriété à l'international qui concourent de façon majeure à la qualité et à l'identité des territoires et de la destination.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée dispose de sites d'exception, patrimoniaux, culturels, naturels et historiques. Ces sites, de par leur image et leur notoriété, contribuent à affirmer l'identité de notre territoire et sont autant d'atouts pour sa promotion et son attractivité notamment à destination des clientèles nationales et internationales.

Par la fréquentation qu'ils génèrent, ils constituent des moteurs de développement économique, touristique et culturel et contribuent de la sorte au développement et au rayonnement des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. La Région a donc décidé de s'appuyer sur les sites culturels, patrimoniaux, historiques, naturels, exceptionnels afin de structurer au sein du territoire régional des destinations touristiques majeures.

Pour accroître la fréquentation touristique tout au long de l'année, il convient de développer ou de moderniser une offre adaptée aux attentes des publics concernés (équipements, qualité des aménagements, accueil...). C'est ainsi que notre région disposera d'un fort potentiel d'attractivité et d'une capacité à générer des retombées économiques et des emplois sur les territoires concernés dans le respect des populations, de l'environnement, des paysages et de la biodiversité.

Qu'est-ce qu'un « Grand Site Occitanie » ?

C'est un lieu de forte notoriété doté d'un patrimoine architectural et/ou naturel remarquable ou d'un site culturel (événementiel culturel pérenne) de rayonnement international et disposant tout particulièrement d'une ou plusieurs composante(s) à caractère exceptionnel (dit cœur emblématique du Grand Site) mais également d'une zone d'influence comportant des centres d'intérêt et des lieux de visite dont le Grand Site doit organiser la promotion afin d'irriguer l'ensemble du territoire dans lequel il s'inscrit.

La démarche « Grands Sites Occitanie » s'inscrit dans une stratégie de développement du territoire en invitant les candidats à formaliser un projet stratégique transversal à 5 ans (tourisme, médiation culturelle, patrimoine, environnement) qui répond aux attentes des visiteurs, locaux, régionaux, nationaux et internationaux et aux capacités du territoire à le mettre en œuvre.

Quels sont les objectifs poursuivis par cette politique ?

Nous avons la volonté, à travers cette labellisation, de pérenniser et de créer des emplois en stimulant l'activité au sein des territoires, de développer la notoriété et l'attractivité de la destination Occitanie, d'impulser une dynamique de préservation, de valorisation, de médiation culturelle et patrimoniale dans les cœurs emblématiques des « Grands Sites Occitanie », d'innover dans les nouvelles approches artistiques, numériques et ludiques du patrimoine, de structurer une offre de qualité et de préserver la qualité de vie des habitants.

Nous avons également la volonté de faire jouer à plein l'effet collection pour ces 40 grands sites très représentatifs de l'identité de notre région et de les mettre en réseau afin d'inciter les visiteurs à découvrir l'ensemble du territoire régional.

Grands sites d'Occitanie : les 39 labels en région



LA COMMISSION PERMANENTE D'AVRIL 2018 EN CHIFFRES

Plus de 5,2 millions d'euros au service des Aveyronnais

72 % pour l'investissement

EXEMPLES DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES



EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

- Centre Formation des Apprentis « Campus des Métiers de l'Artisanat de l'Aveyron », pour l'aide régionale au premier équipement professionnel à Rodez ... 78 750 €
- Acquisition de matériels pédagogiques pour le Centre Formation des Apprentis « Campus des Métiers de l'Artisanat de l'Aveyron » ... 19 612 €
- Aides à l'acquisition de logiciels professionnels destinés au CFA Interprofessionnel du Sud-Aveyron à Saint-Affrique ... 19 590 €



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aide à la réalisation des travaux de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de la médiathèque, de l'Office de Tourisme, et de la piscine du Pays Rignacois à Rignac ... 71 600 €
- Financement des travaux de requalification du cœur de village de Viala de Tarn ... 36 524 €
- Soutien à l'aménagement du cœur de village de Valady ... 31 000 €
- Aide à la réalisation des travaux de rénovation énergétique de la salle associative et de l'école de la commune de Pierrefiche d'Olt ... 26 703 €
- Financement des travaux d'aménagement du cœur de village de Saint-André de Vézine ... 23 466 €
- Construction d'une maison des activités sur la commune de Veyreau ... 91 900 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Soutien à la réalisation d'un programme d'investissements dans l'outil de production de la société de métallerie Pourquoi à Rivière Sur Tarn ... 70 980 €
- Soutien aux projets de diversification à l'international de la société agroalimentaire SARL Roger Vidal à Saint-Jean-Du Bruel ... 51 520 €



CULTURE ET PATRIMOINE

- Soutien au Festival International 2018 de musiques sacrées et musiques du monde à Sylvanès ... 73 360 €
- Aide à la programmation 2018 de la « Maison du Peuple » à Millau ... 49 700 €



AGRICULTURE

- Aide à la construction d'un hangar destiné au stockage des équipements pour la CUMA de Buzeins ... 20 000 €
- Financement de la construction d'un hangar destiné au stockage des équipements pour la CUMA de Salles La Source ... 16 884 €
- Soutien à la 37^e Fête de la Transhumance, et à l'accompagnement des éleveurs à Saint-Chely-D'Aubrac ... 26 000 €

TOP 5 des projets

- Travaux de rénovation du lycée professionnel des Métiers, du Bois et de l'Habitat d'Aubin ... 2,5 millions €
- Réfection du lycée Ferdinand Foch à Rodez ... 450 000 €
- Programme d'actions 2018 de l'association « Derrière le Hublot » à Capdenac ... 138 200 €
- Travaux du lycée Jean Jaurès de Saint-Affrique ... 117 900 €
- Soutien aux projets de diversification à l'international de la société de sous-traitance aéronautique, automobile, et ferroviaire « Technic'services » (STS) à Decazeville ... 100 000 €



SITE DE TOULOUSE
Hôtel de Région Toulouse
22, bd du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cedex 9

SITE DE MONTPELLIER
Hôtel de Région de Montpellier
201, av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 02

www.groupe-src.fr
facebook.com/groupeSRC
twitter.com/Groupe_SRC
groupe.src@laregion.fr